



Pierre Dugad

de la propriété ou se promène d'un négociant à un autre, il est toujours accompagné des papiers de régie, les « acquits de mouvement », qui indiquent quantité et qualité du vin. Le vin acheté par la société Balan de Saint-Germain-de-Grave circulait donc avec des acquits « vin courant ». Une fois dans les chais du négociant fraudeur, les papiers étaient subtilement trafiqués. Le vin de consommation ordinaire rebaptisé vin d'appellation contrôlée partait alors, en toute légalité, vers certains gros négociants de Bordeaux.

L'homme orchestre est un courtier, Pierre Bert. Un ancien négociant en vins de Barsac où il possédait, il y a une quinzaine d'années, une très grosse affaire employant trois cent cinquante personnes. A la suite d'une première histoire de fraude, il doit liquider son négocié. Assailli par le fisc, condamné à six mois de prison avec sursis, il se convertit alors et s'installe comme courtier mais reste toujours aussi peu scrupuleux. Il y a trois mois, il est impliqué dans une affaire d'enrichissement de moût de raisin. Peu importe, il continue et monte une société bidon, met un homme de paille à sa tête, dont il devient le salarié comme courtier.

Pierre Bert travaillait-il pour lui ou pour certains gros négociants de Bordeaux qui, en l'incitant à créer une affaire de paille, pouvaient profiter d'un trafic illicite tout en conservant les apparences de l'honorabilité ? Manifestement, les enquêteurs du fisc penchent pour la deuxième hypothèse, d'autant que Pierre Bert, interrogé par les contributions indirectes, a fait preuve d'une étonnante volubilité. Il s'est mis à table goulument.

La dette de Chaban

Et voici que l'on reparle à nouveau des Chartrons. Du côté de la direction départementale des services fiscaux, on doute fort que certains clients de Bert — en particulier — n'aient pas été au courant de la qualité réelle des vins qu'elle achetait, ou alors « ce serait inquiétant pour elle ». Tout le monde, à Bordeaux, connaît le nom de cette « vieille famille », un secret de polichinelle que les exigences de la loi interdisent de publier. Car il faut des preuves. Pas facile. Aucune analyse, ou

presque, ne permet de détecter le coupage d'un vin s'il est bien réalisé et les documents comptables de la maison soupçonnée indiquent que le vin provenant de chez Pierre Bert a été acheté au prix du bordeaux appellation contrôlée. Le fisc affirme avoir d'autres preuves et poursuit son enquête minutieusement car il y a, au bout, des centaines de millions lourds escroqués par usurpation de l'appellation d'origine.

Reste l'exploitation politique du scandale. L'acharnement de quelques polyvalents, tous de Bordeaux (contrairement à certaines indications, aucun n'était descendu de Paris), fait dire ici et là : Giscard d'Estaing continue son offensive, après l'affaire Dega, contre Chaban-Delmas dans une perspective « horizon 76 ». Et Pierre Bert, qui me reçoit complaisamment, confie que le patron de la brigade de surveillance des indirectes lui a avoué : « Vous, vous ne m'intéressez pas. » Le courtier s'étonne aussi que l'on parle d'une seule maison de Bordeaux alors qu'il livrait du vin à d'autres grands Chartrons. La lettre dite « confidentielle » d'un mensuel économique indique même : « C'est une des cinq affaires que le ministre des Finances veut sortir contre le maire de Bordeaux d'ici à l'élection présidentielle. » Voire. Mais la ficelle paraît grosse. Ce mensuel fait partie d'un groupe de presse dont le propriétaire a des raisons personnelles de haïr Chaban.

Assurément, Jacques Chaban-Delmas doit beaucoup aux Chartrons et il leur est resté très lié. C'est grâce à eux, au lendemain de la Libération, qu'il est devenu maire de Bordeaux. Depuis, les Chartrons le soutiennent. Le 9 octobre 1972, au château d'Issan, Mme Emmanuelle Cruse reçoit des mains de l'ancien Premier ministre la Légion d'honneur. Il déclare : « Je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour moi quand je suis arrivé à Bordeaux. » Lors de chaque bataille électorale, les Chartrons aident généreusement la campagne du candidat Chaban. Les soirs d'élections, Chaban s'enferme dans son bureau du palais Rohan, l'hôtel de ville de Bordeaux, pour écouter et analyser les résultats du scrutin. Quatre personnes seulement l'entourent, dont le père et le fils Lawton, de prestigieux Chartrons. Dans le bureau à côté, où sont admises une vingtaine de personnes au maximum, les Cruse attendent.

Peut-on reprocher pour autant au député de Bordeaux d'être responsable des faiblesses de certains de ses amis ? C'est aller un peu vite. Mais, bizarrement, on reparle aussi, en Gironde, des ennuis survenus il y a quelques années à un négociant, membre du conseil municipal, qui sucrant un peu trop son vin.

« De la dynamite »

Officiellement, les fonctionnaires minimisent le trafic frauduleux : « Ce n'est pas l'affaire du siècle. » Confidentiellement, ils chuchotent : « Vous maniez de la dynamite. » Alors ? En attendant, le climat se pourrit. Les producteurs, aucunement impliqués dans cette fraude, commencent à trouver le silence de l'administration un peu lourd et regrettent l'attitude du procureur de la République qui a le dossier mais ne le transmet pas, pour l'instant, au parquet. « Tous les vins de Bordeaux vont être suspectés, disent-ils, si les coupables ne sont pas connus. » D'autant que les journalistes qui enquêtent découvrent que la manipulation du vin par sucrage excessif, coupages divers, coloration à l'ocyanine — un colorant extrait du raisin — se pratique fréquemment. Des négociants avouent : « On trafique tous. » Un spécialiste des problèmes viticoles explique : « Le négoce est fait pour corriger les choses mais point trop n'en faut. »

Pierre Bert, décidément loquace, rigole doucement. Il insiste : « A Bordeaux, 90 % du négoce et 50 % de la propriété sont fraudeurs. » Il précise : « Deux cent mille ou trois cent mille hectolitres de vin du Languedoc arrivent à Bordeaux chaque année : ils passent bien quelque part. » Propos évidemment excessifs et qui s'expliquent par une haine profonde accumulée depuis vingt-cinq ans contre les Chartrons.

Une très mauvaise publicité, alors que le vin de Bordeaux atteint des prix prohibitifs et que la clientèle commence à le boudier. Pourtant, cette année, la récolte s'annonce copieuse et de qualité. Producteurs, courtiers et négociants espéraient bien profiter, cette fois encore, des cours très juteux des vins de Bordeaux. Les Chartrons, eux, se voilent dignement la face.

HERVE CHABALIER